

modification, la Société pourra compenser ces pertes en se conformant aux pratiques et aux règles comptables.

La dernière modification propose de supprimer le versement d'un intérêt sur les paiements en défaut. On estime que la suppression de ce versement rendra la loi sur le crédit agricole plus conforme à l'esprit de la loi sur l'intérêt, qui interdit les intérêts sur les paiements en défaut, sauf dans le cas où des lois l'exigent expressément. Même un intérêt plus élevé n'aurait probablement pas l'effet dissuasif souhaité, parce que les agriculteurs remboursent traditionnellement leurs emprunts aussi rapidement que possible, même quand le taux d'intérêt est bien inférieur à celui qui a cours sur le marché.

Les agriculteurs devront faire face en 1978 à d'autres hausses du coût de leurs moyens de production agricole, alors que les perspectives actuelles prévoient des revenus légèrement inférieurs. Quand on songe que ces agriculteurs ne représentent que 6 p. 100 de notre population et qu'ils produisent pourtant la plupart des aliments que consomment les 24 millions de Canadiens de même que des dizaines de millions d'autres personnes dans le reste du monde, tout en faisant entrer dans le pays près de 4 milliards de dollars en devises étrangères grâce aux exportations, on peut comprendre toute l'importance de ces modifications. L'un des instruments de notre économie moderne, le crédit, doit être mis à la disposition du fournisseur canadien d'aliments, l'agriculteur.

Je voudrais aussi signaler que les prêts accordés en vertu de la loi sur le crédit agricole ne sont ni des subventions, ni des dons. Les emprunteurs bénéficient d'un taux d'intérêt un peu plus bas que le taux normal. Le taux d'intérêt de la Société du crédit agricole est actuellement de 9.25 p. 100. Sur un prêt de \$200,000, amortissable en 29 ans, cela représente un intérêt moyen de \$13,000 par année. La loi sur le crédit agricole est un outil qui donne au chef d'une exploitation agricole familiale la possibilité de réussir dans son entreprise. Il suffit de regarder les chiffres de la Société pour voir que les agriculteurs en profitent largement et ne s'en servent pas à la légère. De toutes les catégories de Canadiens, ce sont les agriculteurs qui accusent le meilleur taux de remboursement.

Je fais confiance aux agriculteurs canadiens pour continuer à produire des denrées de qualité, avec le maximum de rendement. Je demande aux députés de les soutenir en leur donnant cette loi dont ils ont besoin.

M. G. H. Whittaker (Okanagan Boundary): Monsieur l'Orateur, c'est avec plaisir que je prends la parole au sujet de la loi sur le crédit agricole. Notre parti était prêt à adopter ce bill ce soir. Nous convenons qu'il cherche avant tout à accroître les prêts consentis aux agriculteurs. Nous étions prêts à adopter cette mesure rapidement ce soir. Nous voulions qu'elle aille au comité et qu'elle en revienne avant la dissolution de la Chambre, ce qui ne tardera pas je crois.

• (2152)

Mais comme le ministre des Affaires des anciens combattants (M. MacDonald) a pris la parole ce soir pour nous lire un tas de statistiques que tout le monde connaît et qu'il a pris 20 minutes pour faire le travail du ministre de l'Agriculture (M. Whelan) . . .

M. MacDonald (Cardigan): Monsieur l'Orateur, j'aimerais signaler à la Chambre, ce que j'ai omis de faire, que le ministre de l'Agriculture est retenu ailleurs et qu'on m'avait demandé de faire un discours ce soir en tant que ministre de

Crédit agricole—Loi

l'Agriculture supplémentaire. Si le député s'apprête à dire quelque chose qui n'a encore jamais été entendu au Canada, nous nous ferons un plaisir de l'écouter.

M. Hnatyshyn: Monsieur l'Orateur, je n'invoque pas le Règlement, mais je pense que le ministre . . .

Mme Bégin: Alors asseyez-vous.

M. Hnatyshyn: Il est clair que le ministre des Affaires des anciens combattants induit la Chambre en erreur. Le ministre de l'Agriculture a déjà pris la parole en première lecture. Il a lancé le débat. J'étais alors à la Chambre. Le député de Lisgar l'a suivi. Je ne comprends pas pourquoi le ministre . . .

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Il s'agit là de tout un discours et je pense que le député d'Okanagan Boundary devrait poursuivre ses propres commentaires.

M. Whittaker: Monsieur l'Orateur, j'étais à la Chambre et j'ai entendu le discours du ministre de l'Agriculture.

[Français]

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre! L'honorable secrétaire parlementaire invoque le Règlement.

M. Caron: Monsieur l'Orateur, j'aimerais quand même invoquer le Règlement au sujet des paroles que le député de Lisgar (M. Murta) vient de dire. C'est que le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) n'a pas encore parlé sur le projet de loi et l'explication a été donnée par le ministre des Affaires des anciens combattants (M. MacDonald).

[Traduction]

M. Whittaker: Monsieur l'Orateur, le gouvernement est en train de faire de l'obstruction à son propre bill. La Société du crédit agricole a besoin d'argent. Nous du parti conservateur sommes d'accord là-dessus.

Une voix: Asseyez-vous!

M. Whittaker: Nous ne sommes pas en désaccord à ce sujet. Le ministre de l'Agriculture a entamé le débat.

Une voix: Non, le ministre de l'Agriculture n'est pas intervenu.

M. Whittaker: Je l'ai entendu.

Des voix: Il n'a pas parlé.

M. Whittaker: Monsieur l'Orateur, j'étais ici et j'ai entendu le ministre de l'Agriculture parler de cette mesure. Il est évident que les honorable vis-à-vis font obstruction au bill. Le ministre sait depuis six mois, ou au moins depuis quatre mois, que la Société du crédit agricole a besoin de fonds supplémentaires. Il aurait pu présenter cette mesure il y a quatre mois. Il ne laisse pas aux députés l'occasion de donner leur avis au sujet de cette mesure législative. De fait, les députés libéraux tentent de faire taire les députés de l'opposition.

Des voix: Oh, oh!

M. Whittaker: Les députés de l'opposition n'ont pas très souvent l'occasion de parler d'agriculture à la Chambre. Il arrive rarement que nous puissions aborder la question du crédit agricole. Le ministre traîne les pieds. Les députés d'en face voudraient bâillonner l'opposition. Le ministre de l'Agriculture a eu sa chance.